

Catalogue de formation OFESA

2021

POUR

- les salariés en insertion
- les encadrants techniques
et les chargés d'insertion professionnelle
- les responsables et les directeurs de structures



Datadock



QUI SOMMES-NOUS ?

L'organisme de Formation des Entreprises Apprenantes est une structure associative qui a pour but de gérer des actions de formation et de professionnalisation des structures du secteur de l'Economie Sociale et solidaire se reconnaissant dans la démarche d'entreprise apprenante.

Portée par le réseau CHANTIER école National, nous sommes en lien direct avec les associations régionales CHANTIER école.

Une des actions phare de notre démarche est la formation Encadrant Pédagogique en Situation de Production (EPSP), elle permet aux Encadrants Techniques de développer une véritable compétence de formateur en situation de travail sur le terrain.

Cette compétence est indispensable pour véritablement s'engager dans la démarche et faire des situations de travail proposées aux personnes en insertion, une véritable opportunité pour se former.

Rappelons ici que les structures qui souhaitent s'engager dans cette démarche peuvent se rapprocher de CHANTIER école afin de faire une demande d'agrément.

Nous proposons également des actions certifiantes en Santé / Sécurité, et beaucoup d'autres qui répondent aux problématiques **des Encadrants Techniques, des salariés en insertion, des Chargées d'Insertion Professionnelle** et des **Dirigeants**.



CHANTIER école est un réseau au service de ses adhérents.
En Chiffre : 700 structures, 30 000 salariés polyvalents formés par an. Ce réseau est garant de la démarche pédagogique permettant la transmission et la certification des compétences en situation de travail. Il participe aux travaux de la CPNEF de la branche professionnelle des ACI avec les représentations syndicales partenaires.

- Ce guide a été conçu et élaboré par Joëlle DEHAYNIN, directrice d'OF'ESA et Carine Borda Chargée du suivi des actions catalogue.
Réalisé par Axe Concept - 09 84 43 66 99 - Saint-Ouen l'Aumône

NOS PRINCIPAUX PARTENAIRES FINANCEURS



VOS CONTACTS

OF'ESA

Joëlle Dehaynin

Directrice

Tél. : 07 61 97 00 99

Mail : j.dehaynin@ofesa.org

Carine Borda

Assistante Administrative pour les actions catalogue

Tél. : 06 68 57 45 01

Mail : c.borda@ofesa.org

Ginève Bouanguiri

Assistante Administrative pour les actions CQP SP

Tél. : 06 99 13 19 45

Mail : g.bouanguiri@ofesa.org

COMMENT ÇA MARCHE ?

En collaboration avec les Délégations Régionales CHANTIER école, dès 8 inscrits sur un même territoire, nous serons heureuses d'organiser pour vous les actions de formation adaptées à votre structure.

Ce catalogue est une vitrine de ce que nous pouvons vous proposer mais nous restons à l'écoute de vos besoins qui, nous le savons, peuvent évoluer dans le courant de l'année.

Nous sommes également en veille sur les besoins de votre secteur d'activité, et ne manquerons pas de revenir également vers vous avec d'autres propositions.

Je veux bénéficier d'une action de formation ?

1- Je choisis mon action

2- Je consulte le calendrier des actions catalogue (page 55)

3- Je contacte OF'ESA et/ou je contacte ma Délégation Régionale.

4- Je remplis le bulletin d'inscription et l'envoie à Carine Borda : c.borda@ofesa.org (page 54)

5- Si 1^{ère} demande annuelle, je remplis le bulletin d'adhésion et je l'envoie à Carine Borda (page 52)

VOS CONTACTS

CHANTIER ÉCOLE EN RÉGION



Les entreprises
SOCIALES APPRENANTES

AUVERGNE RHONE-ALPES

Mail : contact.auvergne-rhone-alpes@chantierecole.org

Pascal GRAND, Délégué Régional

Tél. : 06 84 41 79 30

Mail : p.grand@chantierecole.org

Mathilde FAVERJON, Chargée de mission

Tél. : 06 51 32 35 99

Mail : m.faverjon@chantierecole.org

BOURGOGNE FRANCHE-COMTE

Mail : contact.bourgogne-franche-comte@chantierecole.org

Vivien HURSON-DARGAUD, Délégué Régional

Tél. : 06 01 64 51 21

Mail : v.hurson-dargaud@chantierecole.org

Cécile LÉTUVÉ, chargée de mission

Tél : 06 21 76 02 05

Mail : c.letuve@chantierecole.org

BRETAGNE

Mail : contact.bretagne@chantierecole.org

Marion JOUFFE, Déléguée Régionale

Tél. : 06 68 20 50 20

Mail : m.jouffe@chantierecole.org

GADELOUPE

Charles CHAVOUDIGA

Mail : presidence.guadeloupe@chantierecole.org

GRAND EST

Mail : contact.grand-est@chantierecole.org

Louise CHERY, Déléguée Régionale

Tél. : 07 72 32 69 59

Mail : l.chery@chantierecole.org

ILE-DE-FRANCE

Mail : contact.iledefrance@chantierecole.org

Maria Gabriela SAENZ, Déléguée Régionale

Tél. : 01 49 29 02 61

Alice BOUVIER D'IVOIRE, Animatrice de réseau

Mail : a.bouvierdyvoire@chantierecole.org

HAUTS-DE-FRANCE

Mail : contact.hautsdefrance@chantierecole.org

Antoinette VROOM, Déléguée Régionale

Tél. : 07 88 59 55 60

Mail : a.vroom@chantierecole.org

LA REUNION

Eric BOURGEY, chargé de mission

Tél : 06 93 55 23 32

Mail : chantierecoleoceanindien@gmail.com

MARTINIQUE

Roland ROSILLETTE

Mail : presidence.martinique@chantierecole.org

Mail : magis.rosillette@gmail.com

NORMANDIE

Marie DESSE-BAUDE, Déléguée Régionale

Tél. : 06 78 81 33 61

m.desse-baude@chantierecole.org

NOUVELLE AQUITAINE

Mail : contact.nouvelle-aquitaine@chantierecole.org

Isabelle ZAOUI CARLIER, Déléguée Régionale

Tél : 06 31 78 98 48

Mail : i.zaoui-carlier@chantierecole.org

OCCITANIE

Marie-France CHALIER,

Présidente du réseaut Chantier Ecole

Tél : 06 41 76 94 39

Mail : presidence-chantierecole-occitanie@laposte.net

PAYS DE LA LOIRE

Mail : contact.paysdelaloire@chantierecole.org

Claire GAGNIERE, Déléguée Régionale

Tél : 06 65 34 23 67

Mail : c.gagniere@chantierecole.org

Maffiel BONCOURRE, Chargée de mission

Tél : 07 60 82 20 86

Mail : m.boncourre@chantierecole.org

PROVENCE ALPES COTE D'AZUR

Mail : contact.paca@chantierecole.org

Elise HUGUENOT, Déléguée Régionale

Tél. : 06 59 52 35 35

Mail : e.huguenot@chantierecole.org



ÉDITO

Après cette année 2020 particulièrement éprouvante, la formation reste au centre de notre projet du modèle des Entreprises Sociales Apprenantes.

Notre ambition, avec ce nouveau catalogue 2021, est de donner à tout moment la possibilité aux salariés permanents de se former sur des sujets qui concernent les modifications incessantes de notre cadre professionnel et aux salariés en insertion d'acquies et de valider de nouveaux savoir-faire au service de leur projet professionnel. Notre offre vous permettra également cette année de vous former à distance sur des thématiques variées allant de l'approche commerciale au travail de la mobilité. 2021 est également l'année de notre certification Qualiopi qui va permettre de mettre en évidence la qualité des prestations qui vous sont offertes.

OF'ESA souhaite contribuer à cet effort de formation en facilitant l'organisation au plus près, dans vos régions et ainsi de permettre au plus grand nombre d'acquies et valider de nouvelles compétences, c'est ainsi que nous contribuons à servir au mieux le projet des structures adhérentes à notre partenaire indéfectible CHANTIER école.

En moyenne, nous formons plus de 3000 stagiaires par an dans plus de 60 structures d'insertion.

Plus encore que les autres années, nous souhaitons aussi promouvoir notre CQP Salarié Polyvalent afin que le plus possible de nos salariés en contrat de travail puisse accéder plus facilement aux passerelles vers l'emploi durable.

Merci de continuer à faire confiance à votre organisme de formation mutualiste OF'ESA qui vous souhaite plein de compétences pour les prochaines années.

Kamel Majri
Président d'OF'ESA

SOMMAIRE

ACTIONS	Présentiel	Formation à distance	Pages
1. SANTÉ SÉCURITÉ AU TRAVAIL			
1.1 Formations INITIALES			
• PRAP IBC - Prévention des Risques liés à l'Activité Physique Industrie, Bâtiment, Commerce			10
• SST - Sauveteur Secouriste du Travail	x		11
1.2 Formations de FORMATEURS			
• FO PRAP IBC - Formation Formateur PRAP IBC	x		12
• FO SST - Formation Formateur SST	x		13
2. ACTUALISATION DES ASPECTS JURIDIQUE			
• CSE - Comité Social Economique	x		16
• RGPD - Protection des Données Personnelles	x	x	17
• DT N.1 - Droit du Travail - Niveau 1	x		18
3. DEVENIR UNE ENTREPRISE SOCIALE APPRENANTE			
• Réunir les conditions pour mettre en place le CQP SP dans ma structure	x		20
• Construire qualitativement la méthode CQP SP dans ma structure	x		21
4. FORMATION CERTIFIANTE			
• EPSP - Encadrant Pédagogique en Situation de Production	x		24-25
• CQP SP - Certification Qualification Professionnel	x		26
5. FORMATION MÉTIER			
• ETPSI - Encadrant Technique Pédagogique et Social d'Insertion	x		28
6. MOBILITÉ			
• Etablir le diagnostic mobilité pour les Salariés de ma structure	x	x	30
• Accompagner les publics en insertion dans un parcours mobilité	x	x	31
• Animer des ateliers mobilité	x	x	32
7. COMMENT RÉPONDRE À UN MARCHÉ PUBLIC			
• Remporter un marché public - Niveau 1	x		34
• Remporter un marché public - Niveau 2	x		35
8. OUTILS DE GESTION D'UNE STRUCTURE D'INSERTION AVEC SIL'ESA ET PILOTAGE ACI			
• SIL'ESA	x		38
• Renforcer son pilotage économique de son ACI	x		39
9. FORMATION À DISTANCE			
• Définir une stratégie commerciale		x	42
• Commercialiser ses prestations et Booster sa relation à l'entreprise		x	43
• Aisance et efficacité téléphonique		x	44-45
• RGPD - Protection des données personnelles		x	46
• Mise en place des bonnes pratiques dans un contexte épidémique		x	47
• Mise à jour du DUER		x	48
• Devenir formateur à distance		x	49
Bulletin d'adhésion annuelle 2021			52
Conditions générales de vente et d'inscription			53
Bulletin d'inscription			54
Planning de formation			55



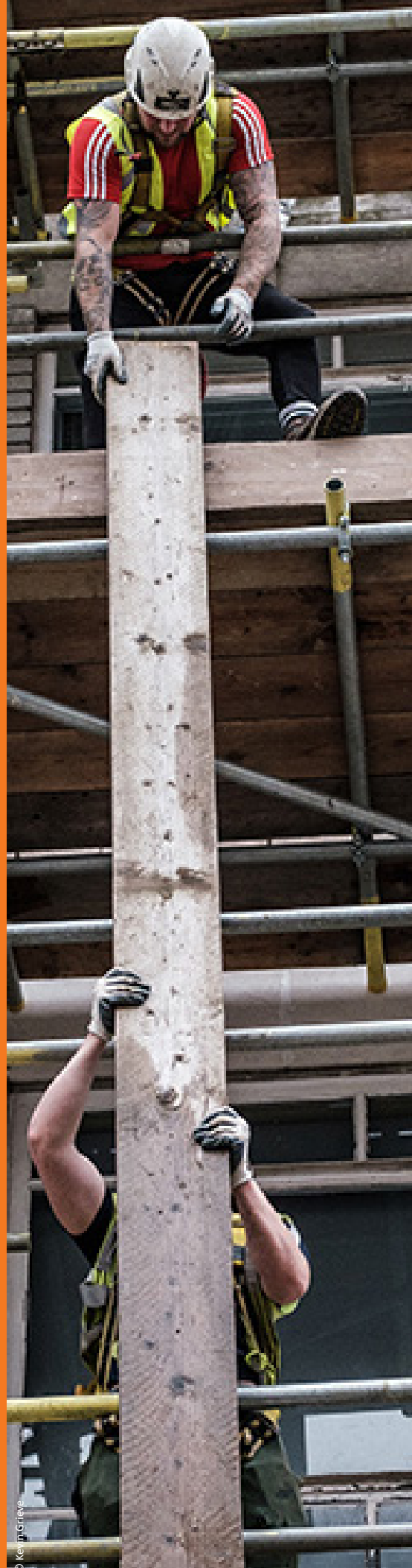
© Kevin Greive

Santé et sécurité au travail

Formations initiales

Formations
de formateurs

Actualisation des
compétences MAC et
MAC formateurs



© Ken Grievé

PRAP IBC - PRÉVENTION DES RISQUES LIÉS À L'ACTIVITÉ PHYSIQUE INDUSTRIE, BÂTIMENT, COMMERCE

CONTEXTE

Les contraintes liées à l'activité physique en milieu de travail sont à l'origine de plus du tiers des accidents du travail et de près de 80 % des maladies professionnelles reconnues. Cette formation permet au salarié de participer à l'amélioration de ses conditions de travail de manière à réduire les risques d'accidents du travail ou de maladies.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Devenir acteur de la prévention dans sa structure et donc acteur de sa propre prévention
- Connaître les risques liés à l'activité physique et participer activement à leur prévention
- Adopter de bonnes pratiques et des gestes appropriés à la tâche à effectuer
- Contribuer à la suppression ou la réduction des risques liés à l'activité physique, en proposant des améliorations techniques et organisationnelles
- Avoir une prise de conscience des risques et adhérer aux règles de sécurité

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Méthodes d'animation basées sur une participation active
- Formation pratique : analyse de situations de travail, apprentissage des techniques (gestes et postures)
- Supports pédagogiques écrits et audiovisuels, conçus pour un public peu ou pas lecteur
- Aide-mémoire INRS

CONTENU

Conforme au programme national et au document de référence définis par l'INRS

- Description de sa situation de travail et place de l'activité physique
- Identification de l'importance des dommages liés à l'activité physique en milieu professionnel (accidents du travail et atteintes à la santé) et les enjeux humains et économiques
- Identification des différents acteurs de la prévention de l'entreprise
- Identification des situations dangereuses et évaluation des risques liés à l'activité physique, en utilisant les connaissances relatives au fonctionnement du corps humain
- Identification des différentes causes d'exposition
- Identification des éléments qui déterminent l'activité physique en situation de travail
- Identification des aides techniques à la manutention
- Propositions d'améliorations susceptibles d'éviter, de réduire ou de supprimer les risques liés à l'activité physique, et l'alerte à donner du fait de l'existence de risques encourus
- Comment limiter les risques liés à la manutention manuelle de charges, en appliquant les principes de base de sécurité physique et d'économie d'effort

ÉVALUATION / VALIDATION

- Évaluation continue lors des séquences d'apprentissage
- Certificat PRAP IBC délivré par le formateur ayant assuré la formation
- Attestation de compétences

MAC - MAINTIEN ET ACTUALISATION DES COMPÉTENCES

Pour que son certificat reste valable, le formateur PRAP doit suivre périodiquement une session de maintien et actualisation des compétences (MAC). La périodicité de cette formation continue est fixée à 24 mois.

- FORMATION INITIALE
- PRÉVENIR LES DANGERS,
SÉCURISER LES CHANTIERS

Taux de réussite : 85 %

FORMATEURS

Formateurs habilités PRAP IBC de votre structure

PUBLICS

Salariés permanents ou salariés en insertion

PRÉ-REQUIS

Aucun

NOMBRE DE PARTICIPANTS

10 personnes mini.
12 personnes max.

DURÉE

2 jours / 14 heures

TARIF ADHÉRENT

126 € TTC

DATES ET DÉLAIS

Selon le besoin de la structure

LIEUX

Sur tout le territoire national

ACCESSIBILITÉ



SST - SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL

CONTEXTE

Son rôle est de porter les premiers secours à toute victime d'un accident du travail ou d'un malaise, mais aussi d'être acteur de la prévention dans son entreprise.

Cette formation répond à l'obligation pour l'employeur de disposer de SST sur le lieu de travail (art. R4224-15 du Code du Travail).

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Pouvoir dispenser les premiers secours en cas d'accident du travail et pouvoir participer activement à la prévention
- Pouvoir organiser les moyens de secours dans la structure (art. R4224-16).
- Avoir une prise de conscience des risques et adhérer aux règles de sécurité
- Secourir (saignement abondant, étouffement, malaises, brûlures, traumatismes ou fractures supposées, plaies ne saignant pas abondamment, inconscience, arrêt cardio-respiratoire)
- Situations inhérentes aux risques spécifiques sur avis du médecin du travail

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Méthodes d'animation basées sur une participation active
- Formation pratique et mises en situation d'accidents simulés tirées de l'activité professionnelle
- Supports pédagogiques audiovisuels, conçus pour un public peu ou pas lecteur
- Aide-mémoire INRS des conduites à tenir rappelant les gestes de secours remis aux stagiaires

CONTENU

Conforme au programme national défini par la CNAMTS avec l'INRS (Circulaire CIR-53/2007)

- Cette formation vise à rechercher les dangers persistants pour protéger. C'est une formation générale à la prévention et la protection après un accident
- De protéger à prévenir. Repérer, isoler ou supprimer les dangers pour prévenir les accidents
- Examiner la victime et faire alerter
- De faire alerter à informer. Informer la hiérarchie des dangers repérés et des actions mises en œuvre

ÉVALUATION / VALIDATION

- Évaluation continue lors des séquences d'apprentissage des gestes de secours et des mises en situations d'accidents simulés
- Certificat SST (CSST)
- Attestation de compétences

MAC - MAINTIEN ET ACTUALISATION DES COMPÉTENCES

Pour que son certificat reste valable, le SST doit suivre périodiquement une session de maintien et actualisation des compétences (MAC). La périodicité de cette formation continue est fixée à 24 mois.

- FORMATION INITIALE
- PRÉVENIR LES DANGERS, SÉCURISER LES CHANTIERS
- LE SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL (SST) EST UN SALARIÉ DE L'ENTREPRISE

Taux de réussite : 82 %



FORMATEURS

Salariés de votre structure
habilités INRS



PUBLICS

Salariés permanents
ou salariés en insertion



PRÉ-REQUIS

Aucun



NOMBRE DE PARTICIPANTS

8 personnes mini.
12 personnes max.



DURÉE

2 jours / 14 heures



TARIFS ADHÉRENT

147 € TTC



DATES ET DÉLAIS

Selon le besoin de la structure



LIEUX

Sur tout le territoire national



ACCESSIBILITÉ



FO PRAP IBC - FORMATEUR PRÉVENTION DES RISQUES LIÉS À L'ACTIVITÉ PHYSIQUE, INDUSTRIE, BÂTIMENT, COMMERCE

CONTEXTE

Les contraintes liées à l'activité physique en milieu de travail sont à l'origine de plus du tiers des accidents du travail et de près de 80 % des maladies professionnelles reconnues. Cette formation répond à l'obligation pour l'employeur d'informer les salariés effectuant des manutentions manuelles (art. R4541-8 du code du travail).

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Devenir acteur de la prévention dans sa structure et donc acteur de sa propre prévention
- Connaître les risques liés à l'activité physique et participer activement à leur prévention
- Adopter de bonnes pratiques et des gestes appropriés à la tâche à effectuer
- Contribuer à la suppression ou la réduction des risques liés à l'activité physique, en proposant des améliorations techniques et organisationnelles
- Avoir une prise de conscience des risques et adhérer aux règles de sécurité

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Méthodes d'animation basées sur une participation active
- Formation pratique : analyse de situations de travail, apprentissage des techniques (gestes et postures)
- Supports pédagogiques écrits et audiovisuels, conçus pour un public peu ou pas lecteur
- Aide-mémoire INRS

CONTENU

- Description de sa situation de travail et place de l'activité physique
- Identification de l'importance des dommages liés à l'activité physique en milieu professionnel (accidents du travail et atteintes à la santé) et les enjeux humains et économiques
- Identification des différents acteurs de la prévention de l'entreprise
- Identification des situations dangereuses et évaluation des risques liés à l'activité physique, en utilisant les connaissances relatives au fonctionnement du corps humain
- Identification des différentes causes d'exposition
- Identification des éléments qui déterminent l'activité physique en situation de travail
- Identification des aides techniques à la manutention
- Propositions d'améliorations susceptibles d'éviter, de réduire ou de supprimer les risques liés à l'activité physique, et l'alerte à donner du fait de l'existence de risques encourus
- Comment limiter les risques liés à la manutention manuelle de charges, en appliquant les principes de base de sécurité physique et d'économie d'effort

ÉVALUATION / VALIDATION

- Évaluation continue lors des séquences d'apprentissage
- Certificat PRAP IBC délivré par le formateur ayant assuré la formation
- Attestation de compétences

MAC - MAINTIEN ET ACTUALISATION DES COMPÉTENCES

Pour que son certificat reste valable, le formateur PRAP doit suivre périodiquement une session de maintien et actualisation des compétences (MAC). La périodicité de cette formation continue est fixée à 24 mois.

- FORMATION DE FORMATEURS

Taux de réussite : 99 %

➤ **FORMATEURS**
Formateurs habilités INRS,
Bénédicte Boudet

➤ **PUBLICS**
Encadrants techniques

➤ **PRÉ-REQUIS**
Avoir validé le PRAP IBC

➤ **NOMBRE DE PARTICIPANTS**
10 personnes mini.
12 personnes max.

➤ **DURÉE**
10 jours / 70 heures

➤ **TARIF ADHÉRENT**
1 827 € TTC

➤ **DATES ET DÉLAIS**
Selon le besoin
de la structure

➤ **LIEUX**
Sur tout le territoire national

➤ **ACCESSIBILITÉ**



FO SST - FORMATEUR SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL

CONTEXTE

En application du partenariat CHANTIER école-INRS et en respect du Code du Travail en matière de santé et de sécurité au Travail, ce dispositif repose sur la professionnalisation des acteurs et la démultiplication des formations au sein Entreprises Sociales Apprenantes. Grâce à cette formation vous pourrez former à l'interne vos salariés SST autant que de besoin.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Répondre à l'obligation de disposer des SST sur les chantiers et dans les ateliers (art. R4224-15 du Code du Travail)

- Être capable de comprendre les différents enjeux de la prévention dans une structure
- Pouvoir renforcer la prise de conscience des risques chez les salariés et leur adhésion aux règles de sécurité
- Être capable d'intervenir sur des missions de santé et sécurité au travail au sein de votre structure
- Être capable de concevoir et d'animer une action de formation SST
- Acquérir une méthode pédagogique adaptée aux salariés des Entreprises Sociales Apprenantes

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Méthodes d'animation basées sur une participation active
- Mises en situation pédagogiques pour former à l'animation des séquences et la conduite des apprentissages
- Supports pédagogiques écrits et audiovisuels INRS et CHANTIER école
- Utilisation du matériel pédagogique pour la simulation d'accidents

CONTENU

Conforme au programme national défini avec l'INRS par la CNAMTS (Caisse nationale de l'assurance maladie des travailleurs salariés) compréhension des différents enjeux de la prévention dans la structure

- Situation du SST dans la démarche de prévention de la structure
- Connaissance de la méthodologie d'un projet de formation
- Repérage et formalisation des besoins en formation de SST de la structure
- Appropriation des référentiels pédagogiques et techniques élaboration d'un projet de formation SST
- Stratégies, outils, supports et méthodes pour construire, préparer et animer des séquences de formation
- Utilisation des différentes méthodes d'évaluation
- Conduite de l'évaluation des SST organisation et gestion des sessions

ÉVALUATION / VALIDATION


- Évaluation formative et certificative, à l'aide d'une grille de certification
- Attestation de compétences
- Possible validation de la première session mise en pratique
- Certificat de formateur SST INRS / CHANTIER école délivré

MAC - MAINTIEN ET ACTUALISATION DES COMPÉTENCES

Le formateur devra suivre les sessions de Maintien et Actualisation des connaissances (MAC) tous les 2 ans, organisées par OFESA.

- FORMATION DE FORMATEURS
- PRÉVENIR LES DANGERS,
SÉCURISER LES CHANTIERS

Taux de réussite : 99 %

- **FORMATEURS**
Formateurs habilités INRS,
Natacha Maï Vinatier,
Bénédicte Boudet
- **PUBLICS**
Salariés permanents
- **PRÉ-REQUIS**
Avoir validé la formation SST
depuis moins de 2 ans, avoir
effectué la formation en ligne
" Base en prévention" sur le site de
l'INRS : www.eformation-inrs.fr
- **NOMBRE DE PARTICIPANTS**
8 personnes mini.
12 personnes max.
- **DURÉE**
8 jours / 56 heures
- **TARIF ADHÉRENT**
1 470 € TTC
- **DATES ET DÉLAIS**
Selon le besoin de la structure
- **LIEUX**
Sur tout le territoire national
- **ACCESSIBILITÉ**




Actualisation des aspects juridiques



© Freepik

Actualisation des aspects juridiques

2.1

CSE - COMITÉ SOCIAL ECONOMIQUE

CONTEXTE

CSE : Instance unique des représentants du personnel depuis janvier 2020. Il est mis en place selon les cas, au niveau des entreprises de 11 salariés, des CSE d'établissement et CSE central d'entreprise sont constitués dans les entreprises d'au moins 50 salariés.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Connaître les principaux aspects réglementaires relatifs au dialogue social et à la mise en place du Comité Social Economique (CSE)
- Cerner les différents enjeux du dialogue social
- Connaître les rôles et missions du Comité Social Economique
- S'approprier les outils nécessaires à sa mise en place et à son bon fonctionnement

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques (diaporama, ressources documentaires, techniques et réglementaires)
- Animation participative basée sur des études de cas ou des situations de travail réel
- Temps d'échange, questions / réponses

CONTENU

- Le cadre légal et les derniers changements réglementaires (ordonnances) qui ont mené à des modifications de la place de la négociation collective (hiérarchie des normes) et à la fusion des Instances Représentatives du Personnel vers la mise en place du CSE
- Le calendrier et les conditions de mise en place du CSE en fonction des seuils d'effectif
- Les rôles et les missions du CSE ainsi que le fonctionnement, les moyens et le formalisme du CSE
- Les articulations possibles entre CSE et ISCT
- Rappel des autres obligations en matière de Santé et sécurité au Travail
- La posture des représentants salariés

ÉVALUATION / VALIDATION

Une démarche d'évaluation et de bilan doit permettre à tous les participants de s'exprimer tout au long du dispositif pour garantir un ajustement permanent et rigoureux.

Les participants :

- Évaluation en fin de journée de formation
- Les acquis de la formation feront l'objet d'un contrôle continu par le formateur



© Freepik

Taux de réussite : 100 %



FORMATEUR

Emmanuel Do Joantho



PUBLIC

Dirigeants, Responsables, toutes personnes concernées par le sujet



PRÉ-REQUIS

Aucun



NOMBRE DE PARTICIPANTS

8 personnes mini.
12 personnes max.



DURÉE

2 jours / 14 heures



TARIF ADHÉRENT

525 € TTC



DATES ET DÉLAIS

À la demande



LIEUX

Sur tout le territoire national



ACCESSIBILITÉ



Actualisation des aspects juridiques

2.2

RGPD - LA PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES : PRINCIPES, IMPACT, OUTILS

CONTEXTE

Depuis mai 2018, le nouveau règlement général sur la protection des données de l'Union Européenne, communément appelé « RGPD », a fait de la protection des données personnelles un droit fondamental de tous les citoyens de l'Union européenne.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

À l'issue de cette formation, le professionnel sera en capacité :

- Développer une compétence opérationnelle en matière de protection des données à caractère personnel
- Construire une démarche d'implication éthique des équipes
- Construire une démarche de mise en conformité des pratiques du droit à la protection des données personnelles dans l'établissement

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Les participants profiteront d'une alternance entre apports de concepts, trames méthodologiques et travail de réflexion, pour mieux comprendre la portée des dispositions relatives au droit à la protection des données personnelles et son impact sur les pratiques professionnelles
- L'écrit est essentiel dans la démarche pédagogique proposée, dans laquelle les participants individuellement et collectivement doivent s'engager et devenir acteurs : les journées de formation donnent lieu à un dossier pédagogique, reprenant les concepts, les méthodologies et les outils étudiés, transmis à chaque participant
- La formation est centrée sur les apports méthodologiques et des exercices en sous-groupes

CONTENU

Les notions fondamentales et législatives relatives aux données personnelles et à leur traitement.

- Les enjeux pour les établissements de l'insertion par l'activité économique du traitement des données personnelles
- Les principes et pratiques de la protection des données personnelles
- Les axes de travail de mise en conformité des établissements aux exigences de la protection des données à caractère professionnel

ÉVALUATION / VALIDATION

Une démarche d'évaluation et de bilan doit permettre à tous les participants de s'exprimer tout au long du dispositif pour garantir un ajustement permanent et rigoureux.

Les participants :

- Évaluation en fin de journée de formation
- Les acquis de la formation feront l'objet d'un contrôle continu par le formateur

Taux de réussite : 100 %



FORMATEUR

Pascal Lefebvre, juriste



PUBLICS

Toutes personnes concernées par le traitement des données (dirigeants, responsables, juristes, RH, etc.)



PRÉ-REQUIS

Aucun



NOMBRE DE PARTICIPANTS

8 personnes mini.
12 personnes max.



DURÉE

2 jours / 14 heures



TARIF ADHÉRENT

525 € TTC



DATES ET DÉLAIS

À la demande



LIEUX

Sur tout le territoire national



ACCESSIBILITÉ



Actualisation des aspects juridiques

2.3

DROIT DU TRAVAIL - NIVEAU 1

OBJECTIF GÉNÉRAL

Connaître et comprendre la législation et le droit du travail afin de la mettre en place dans mon ACI.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Connaître les procédures obligatoires
- Se familiariser avec le droit du travail
- Faire le point sur sa pratique et mesurer les écarts

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Supports diaporama
- Sources documentaires
- Alternance d'apports théoriques et d'échanges
- Illustrations à partir de situations concrètes

CONTENU

- Définition du périmètre du droit du travail
- Les différents entretiens obligatoires
- Gestion des primes, avantages acquis, progressions salariales
- Les outils réglementaires (règlement intérieur, DUERP, protocole sanitaire...)
- Les registres (CSE, du personnel, des accidents bénins etc.)
- Les obligations en matière d'affichage
- Formalisme des procédures disciplinaires
- Procédures de gestion des recrutements des fin de contrats etc.

ÉVALUATION / VALIDATION

- Auto-évaluation
- Evaluation satisfaction client
- Attestations de formation professionnelle



© Freepik

Taux de réussite : 100 %

➤ **FORMATEUR**
Emmanuel De Joantho

➤ **PUBLICS**
Dirigeants,
responsables RH

➤ **PRÉ-REQUIS**
Aucun

➤ **NOMBRE DE PARTICIPANTS**
8 personnes mini.
12 personnes max.

➤ **DURÉE**
2 jours / 14 heures

➤ **TARIF ADHÉRENT**
525 € TTC

➤ **DATES ET DÉLAIS**
À la demande

➤ **LIEUX**
Sur tout le territoire national

➤ **ACCESSIBILITÉ**



Devenir une entreprise sociale apprenante



© Raoul Ortega

Devenir une entreprise sociale apprenante

3.1

RÉUNIR LES CONDITIONS POUR METTRE EN PLACE LE CQP SP DANS MA STRUCTURE ET DEVENIR UNE ENTREPRISE SOCIALE APPRENANTE

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Maîtriser le parcours global et ses modalités :

- Demander l'agrément de ma structure
- Former mes encadrants techniques
- Comprendre la démarche administrative
- Imaginer une nouvelle organisation plus apprenante dans ma structure

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Alternance d'apports théoriques et d'échanges
- Analyse sur la vie de l'entreprise
- Etudes de cas
- Formation à distance : visioconférence, mail, tél.

CONTENU

- Présentation de toutes les étapes du projet et de leurs contraintes : demande de l'agrément, dossier à constituer, formation des encadrants, réorganisation de ma structure, répartition organisation et interlocuteurs OFESA, CHANTIER école
- Dégager les étapes et le rétro planning de mon projet
- Envisager des modifications dans l'organisation globale de mon entreprise
- Prendre connaissance de la démarche administrative, des délais et de ses enjeux
- Envisager une campagne de communication dans ma structure
- Echanges avec les autres participants sur leur craintes, leurs difficultés, leurs besoins, échange de savoir-faire, leurs questions...

ÉVALUATION / VALIDATION

Rédaction de mon projet et validation par le formateur



© Freepik

Taux de réussite : 100 %

- **FORMATEURS**
Salariés du réseau CHANTIER école
- **PUBLICS**
Dirigeants
- **PRÉ-REQUIS**
Aucun
- **NOMBRE DE PARTICIPANTS**
8 personnes mini.
12 personnes max.
- **DURÉE**
3 jours / 21 heures
- **TARIF ADHÉRENT**
787,50 € TTC
- **DATES ET DÉLAIS**
À la demande
- **LIEUX**
Sur tout le territoire national
- **ACCESSIBILITÉ**


Devenir une entreprise sociale apprenante

3.2

CONSTRUIRE QUALITATIVEMENT LA MÉTHODOLOGIE CQP SP DANS MA STRUCTURE

CONTEXTE

Le Certificat de Qualification Professionnelle (CQP) Salarié Polyvalent est un titre de la branche professionnelle des ACI. Il permet de certifier et de valider les compétences clés et des compétences métier.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Permettre le déclenchement, la mise en œuvre du CQP SP dans ma structure
- Prévoir un cadre afin de s'assurer du bon déroulement du CQP SP
- Organiser le déroulement effectif du CQP SP :
 - Planification
 - Organisation administrative
 - Qualité des cours et conformité au cahier des charges de certification
 - Organisation du Jury, relation avec l'instance de certification CHANTIER école national
- Assurer la régularité des dossiers présentés et de la qualité de préparation du Jury

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

6 jours Présentiel et 3 jours suivi à distance des productions (visioconférence)

CONTENU

- Assister l'ACI dans le cadre du dépôt du dossier d'agrément auprès de CHANTIER école, en permettant à l'ACI de disposer d'un dossier type répondant au cahier des charges
- Parrainage
- Organiser le planning de l'action en prenant en considération les impératifs de la structure
- Rédiger des guides et fiches spécifiques à l'activité de la structure
- Mettre en conformité des éléments pédagogiques produits en les confrontant au terrain et en assurera la transmission auprès des intervenants
- Suivre le déroulement du CQP SP à distance
- Veiller à l'organisation des dossiers à présenter au jury

ÉVALUATION / VALIDATION

- Mise en place effective du CQP SP dans la structure
- Création d'outillage à l'interne pour réaliser le suivi pédagogique de qualité
- Demande de jurys d'examens



© Freepik

Taux de réussite : 100 %

- **FORMATEURS**
Olivier Dussaussois,
Valérie Desrumeaux
- **PUBLICS**
Encadrants Techniques,
Dirigeants, CIP
- **PRÉ-REQUIS**
Aucun
- **NOMBRE DE PARTICIPANTS**
6 personnes mini.
8 personnes max.
d'une même structure
- **DURÉE**
9 jours / 63 heures
- **TARIF ADHÉRENT**
4 500 € TTC
- **DATES ET DÉLAIS**
À la demande
- **LIEUX**
Sur tout le territoire national
- **ACCESSIBILITÉ**



Formation certifiante



© Ve

Formation certifiante

4.1

EPSP -

ENCADRANT PÉDAGOGIQUE EN SITUATION DE PRODUCTION

CONTEXTE

Cette formation permet à vos encadrants techniques de devenir formateur en situation de production afin de permettre la mise en place du CQP SP dans votre ACI.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- **S'approprier et développer le concept de formation en situation de production pour répondre aux besoins identifiés des personnes et du territoire**
- **Développer une démarche méthodique et cohérente pour concevoir et outiller des séances d'apprentissage à partir de situations de production**

Élaborer, en s'appuyant sur les supports de production :

- Des outils d'analyse pour définir les métiers, les activités et les compétences concernés et transférables
- Des outils de suivi et d'évaluation : de compétences et capacités professionnelles développées ; de compétences clés, savoirs de base et comportements nécessaires pour la poursuite d'un parcours ; des séances d'apprentissage à partir de tâches professionnelles mises en œuvre
- **Animer des séances d'apprentissage et évaluer les acquis des personnes en situation de production.** Animer des séances d'apprentissage, en mettant en œuvre les supports conduisant à l'acquisition de savoir-faire techniques ainsi que de savoirs de base et de comportements

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Les séquences de formation sont décomposées en séances d'apprentissage

- Chaque séance d'apprentissage vise l'atteinte d'objectifs opérationnels et pédagogiques. Pour atteindre ces objectifs, les séances d'apprentissage mobilisent principalement les méthodes pédagogiques actives, participatives et expérimentales dans des travaux individuels, en groupe et sous-groupe
- La démarche pédagogique s'appuie sur des mises en situation concrètes de production pour la réalisation des outils développés dans les séquences et les séances du module 2
- L'individualisation des apprentissages mise en œuvre par l'utilisation de guides d'apprentissage de formateur n'exclue pas des séances d'information et de synthèse en mode magistral
- Les objectifs pédagogiques peuvent être déclinés en objectifs opérationnels, incluant alors des critères de performance

CONTENU

Concept de formation en situation de production

S'approprier et développer le concept de formation en situation de production pour répondre aux besoins identifiés des personnes et du territoire :

- Définir le concept de formation en situation de production
- Identifier les besoins des personnes et du territoire et les réponses à mettre en œuvre
- Structurer, à l'échelle du territoire, la construction d'un partenariat opérationnel concourant à la réussite d'une action de formation en situation de production
- Décliner les fonctions et identifier les activités et les compétences nécessaires à la mise en place et à la réussite d'une action de formation en situation de production
- Structurer la démarche pédagogique et l'accompagnement en situation de production

Taux de réussite : 100 %

Néanmoins, au regard de l'année précédente, peu de stagiaire ont demandé à valider le CQP EPSP qui est mobilisable sur demande auprès de Chantier Ecole.

Contact : e.rui@chantierecole.org.
Cette validation sera promue en 2021 par nos deux structures

FORMATEURS

Olivier Dussaussois, Franck Boquain, Claire Audubert, Bénédicte Boudet, Floriana Antoine

PUBLICS

Encadrants Techniques

PRÉ-REQUIS

Communiquer aisément par écrit.

Utiliser l'outil informatique de façon autonome, traitement de texte, accès Internet...

NOMBRE DE PARTICIPANTS

8 personnes mini.
12 personnes max.

DURÉE

10 jours (4 sessions de 2 et 3 jrs)
/ 70 heures

TARIF ADHÉRENT

1 050 € TTC

DATES ET DÉLAIS

A la demande

LIEUX

Sur tout le territoire national

ACCESSIBILITÉ



Formation certifiante

4.1

EPSP -

ENCADRANT PÉDAGOGIQUE EN SITUATION DE PRODUCTION

Conception de séances d'apprentissage en situation de production

Développer une démarche méthodique et cohérente pour concevoir et outiller des séances d'apprentissage à partir de situations de production :

- Organiser le déroulement du CQP SP
- Analyser et modéliser des supports de production afin de faire émerger l'ensemble des emplois / métiers, activités et compétences
- S'appropriier des outils de suivi de compétences et capacités professionnelles en relation avec les activités du support de production et les référentiels métiers
- Identifier les comportements et savoirs de base dans un socle de compétences clés pré requis pour une formation ou un emploi
- Concevoir et formaliser des séances d'apprentissage à partir de tâches professionnelles mises en œuvre sur un support de production

Animation de séances d'apprentissage en situation de production et évaluation des acquis

- Animer des séances d'apprentissage et évaluer les acquis des personnes en situation de production :
- Animer des séances d'apprentissage tout en poursuivant des objectifs de production
- Évaluer les acquis des personnes en situation de production

ÉVALUATION / VALIDATION

L'évaluation de la formation prendra deux aspects :

- Une évaluation formative qui a lieu tout au long du processus d'apprentissage
- Une évaluation sommative, à la fin de chaque module de formation. Pour cela des épreuves permettront de mesurer le niveau d'atteinte des objectifs de chaque module



© Vecteezy

Formation certifiante

4.2

CQP SP - CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE SALARIÉ POLYVALENT

CONTEXTE

Le Certificat de Qualification Professionnelle Salarié Polyvalent est un titre de la branche professionnelle des ACI.

Il permet de certifier et de valider les compétences clés, des compétences métier et de rendre votre entreprise apprenante.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Le CQP est accessible à tous les salariés polyvalents dont les structures relèvent de la branche professionnelle des ACI et souhaitant faire reconnaître leur maîtrise d'un socle de compétences en matière de savoirs de base, savoir être, savoirs procéduraux et professionnels liés à une ou plusieurs situation(s) de production.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Pour favoriser l'accès au CQP Salarié Polyvalent, une formation adaptée aux besoins de chaque salarié est mise en place dans une triple alternance intégrant des temps de formation en situation de production, des temps de formation en salle et une période d'immersion en entreprise.

Une alternance entre des apprentissages en situation de production et des apprentissages en salle.

CONTENU

Module 1. Développement du socle de compétences clés : Lire, Ecrire, Compter

- Développer des comportements nécessaires à la réussite du parcours
- Comprendre et communiquer à l'oral (dans la vie courante et en situation professionnelle)
- Lire et comprendre l'écrit (dans la vie courante et en situation professionnelle)
- Communiquer par écrit (dans la vie courante et en situation professionnelle)
- Appréhender l'espace
- Appréhender le temps
- Utiliser les mathématiques en situation professionnelle

Module 2. Sensibilisation aux technologies de l'information et de la communication

- Utiliser les techniques de l'information et de la communication

Module 3. Prévention des risques, de la santé, et de la sécurité au travail

- Développer la sécurité au travail

Module 4. Acquisition continue de capacités et de compétences professionnelles liées au support de production du chantier d'insertion

- Mettre en œuvre des capacités professionnelles de base
- Réaliser des tâches professionnelles d'un métier

ÉVALUATION / VALIDATION

- Une évaluation continue des progressions, est consignée dans un livret de suivi intégrant compétences clés (savoirs de base et comportements attendus pour la réussite du parcours) et compétences professionnelles liées au support de production
- Cette évaluation continue participe à la constitution d'un dossier preuve et complété par une épreuve en situation de production, le tout présenté à un jury

Taux de réussite : 98 %



FORMATEURS

Vos encadrants techniques formés à ETAIE ou ETI ou EPSP



PUBLICS

Salariés polyvalents en insertion



PRÉ-REQUIS

Aucun



NOMBRE DE PARTICIPANTS

8 personnes mini.
12 personnes max.



DURÉE

Entre 70 et 250 heures
Après une évaluation initiale, durée définie en fonction des besoins de formation identifiés



TARIF ADHÉRENT

18 € TTC / heure



DATES ET DÉLAIS

À la demande



LIEUX

Sur tout le territoire national au sein des structures et organismes de formation partenaires



ACCESSIBILITÉ



Formation métier



© Charles

Formation métier

5.1

ETPSI -

ENCADRANT TECHNIQUE PÉDAGOGIQUE SOCIAL D'INSERTION

CONTEXTE

Le métier d'Encadrant technique suppose de combiner impératif de production et implication dans le processus d'insertion des salariés en parcours. Il s'appuie sur un savoir-faire technique et envisage les activités de production comme un support au soutien de projets individuels.

Produire n'est pas la finalité de son travail mais le développement transférable. La relation à l'autre se décline dans l'accompagnement, la transmission de repères professionnels au regard d'un projet de (ré) insertion.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

À l'issue de cette formation, le professionnel sera en capacité :

- D'identifier sa place et son rôle, son champ d'intervention et les enjeux de sa fonction
- De reconnaître, organiser et mettre en œuvre ses différentes fonctions en lien avec la finalité de l'I.A.E.
- D'identifier les lieux de coopérations nécessaires (internes et externes)
- D'analyser ses pratiques quotidiennes

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Méthodes participative et active
- Apports théoriques
- Supports pédagogiques (PowerPoint, fiches de poste, Référentiels, Grille de suivi...)
- Travaux sur des retours d'expérience de terrain. (Analyse de pratique)
- Etude de cas pour libérer l'échange
- Mises en situation, travail en sous-groupe

CONTENU

JOUR 1

- Accueil des participants, présentation de la formation et de ses objectifs
- Origine et histoire de l'Insertion par l'Activité Economique, panorama du secteur
- Fonctions de l'ETI : appréhender les différentes fonctions de l'encadrant technique, identifier et concevoir son rôle dans chacune des activités de ce métier

JOUR 2

- Mise en pratique des diverses compétences de l'ETI (gestion de la production, organisation du travail de l'équipe, formation en situation de production et coordination)
- Développer son approche pédagogique envers les salariés en insertion pour favoriser leur parcours
- Apports techniques portant sur la relation avec le public en insertion afin de développer sa prise d'autonomie (conduite d'entretien, animation de groupe, levier de motivation, concept d'accompagnement)
- Environnement de l'ETI (notions de réseaux et de partenariats, panorama des acteurs de l'insertion et de la formation)

JOUR 3

- Analyse de pratiques, démarche permettant de faire évoluer ses pratiques professionnelles
- Synthèse de la formation et mise en perspective

ÉVALUATION / VALIDATION

Une démarche d'évaluation et de bilan doit permettre à tous les participants de s'exprimer tout au long du dispositif pour garantir un ajustement permanent et rigoureux.

Les participants :

- Évaluation en fin de journée de formation
- Les acquis de la formation feront l'objet d'un contrôle continu par le formateur

CES 3 JOURS DE FORMATION OFFRENT UN TEMPS RÉFLEXIF AUTOUR DU MÉTIER ET DE SES ENJEUX AVEC UN FOCUS SUR LA COHÉRENCE ENTRE DYNAMIQUE ÉCONOMIQUE, RELATION D'AIDE ET MISSION PÉDAGOGIQUE DANS UN ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL COOPÉRATIF.

Taux de réussite : 100 %

FORMATEURS

Formateurs habilités EPSP
Olivier Dussaussois, Franck Boquain, Claire Audubert, Bénédicte Boudet, Floriana Antoine

PUBLICS

Encadrants Techniques non diplômé

PRÉ-REQUIS

Communiquer aisément par écrit. Utiliser l'outil informatique de façon autonome, traitement de texte, accès Internet...

NOMBRE DE PARTICIPANTS

8 personnes mini.
12 personnes max.

DURÉE

3 jours / 21 heures

TARIF ADHÉRENT

787,50 € TTC

DATES ET DÉLAIS

À la demande

LIEUX

Sur tout le territoire national

ACCESSIBILITÉ



Mobilité



© Freepik

Mobilité

6.1

ETABLIR LE DIAGNOSTIC MOBILITÉ POUR LES PERSONNES DE MA STRUCTURE

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

À l'issue de la formation, vous serez capable de :

- Appréhender les freins au déplacement autonome
- Diagnostiquer les freins et les atouts à la mobilité des publics en insertion par l'utilisation de l'outil en ligne d'évaluation des compétences individuelles de mobilité MouvEval.
- Accompagner les parcours mobilité des publics en insertion

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Alternance d'apports théoriques et d'exercices pratiques
- Echanges et analyse de l'expérience professionnelle
- Etudes de cas
- Possibilité de passation en réel auprès du public de la structure
- Utilisation de l'outils Mouvances : MouvEval

CONTENU

JOUR 1

- Exprimer les difficultés rencontrées dans ses propres pratiques de mobilité
- Comprendre les différentes composantes de la mobilité autonome
- Être en capacité de repérer les freins et les atouts du déplacement autonome
- Analyser la prise en compte de la problématique dans ses pratiques professionnelles
- Mettre en pratique dans ses entretiens les apports théoriques

JOUR 2

- Savoir utiliser l'outil MouvEval (Modalités de connexion, interface, passation des questionnaires)
- Recenser les dispositifs et les outils mobilité de son territoire
- Elaborer une cartographie des aides à la mobilité selon la typologie des publics
- Insérer les préconisations d'étapes de parcours dans l'outil
- Analyser les bilans édités par l'outil
- Elaborer des parcours mobilité
- Gérer l'interface statistique de l'outil
- Evaluer les acquis de la formation transférables dans ses pratiques professionnelles

ÉVALUATION / VALIDATION

Cas pratiques, exercices, évaluation à chaud, évaluation à froid



- **FORMATEUR**
Laurence Nogues
- **PUBLICS**
Encadrants Techniques, CIP
- **PRÉ-REQUIS**
Pratique de l'accompagnement individuel et des techniques d'entretien
- **NOMBRE DE PARTICIPANTS**
8 personnes mini.
12 personnes max.
- **DURÉE**
2 jours / 14 heures
- **TARIF ADHÉRENT**
525 € TTC
- **DATES ET DÉLAIS**
À la demande
- **LIEUX**
Sur tout le territoire national
- **ACCESSIBILITÉ**

Mobilité

6.2

ACCOMPAGNER LES PUBLICS EN INSERTION DANS UN PARCOURS MOBILITÉ

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Appréhender les freins au déplacement autonome
- Mettre en place un parcours mobilité pour des publics en insertion
- Evaluer l'impact de cette démarche

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

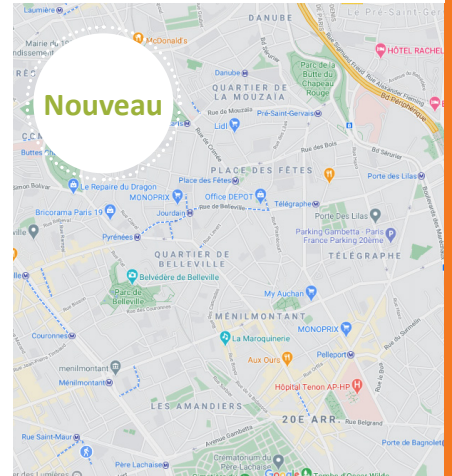
- Alternance d'apports théoriques et d'exercices pratiques
- Echanges et analyse de l'expérience professionnelle
- Etudes de cas

CONTENU

- Comprendre la problématique mobilité et les transversalités dans l'accompagnement global
- Repérer et accompagner les freins à la mobilité
- Mener des entretiens ciblés
- Préconiser et orienter
- Suivre et évaluer les étapes des parcours
- S'appuyer sur un réseau de partenaires

ÉVALUATION / VALIDATION

Cas pratiques, exercices



- **FORMATEUR**
Laurence Nogues
- **PUBLICS**
Professionnels de l'insertion socioprofessionnelle confrontés à la problématique mobilité dans les parcours des personnes en situation précaire
- **PRÉ-REQUIS**
Pratique de l'accompagnement socioprofessionnelle
- **NOMBRE DE PARTICIPANTS**
8 personnes mini.
12 personnes max.
- **DURÉE**
2 jours / 14 heures
- **TARIF ADHÉRENT**
525 € TTC
- **DATES ET DÉLAIS**
À la demande
- **LIEUX**
Sur tout le territoire national
- **ACCESSIBILITÉ**



ANIMER DES ATELIERS MOBILITÉ

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- S'approprier la démarche pédagogique et les outils de la boîte à outils MOUVANCES
- Mettre en place et développer des ateliers mobilité au sein de leur structure

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Alternance d'apports théoriques et d'exercices pratiques
- Echanges et analyse de l'expérience professionnelle
- Etudes de cas
- Possibilité de passation en réel auprès du public de la structure (10 personnes maxi)

CONTENU

- Animer des ateliers mobilité
- Evaluer les freins et les atouts des personnes
- Définir les thématiques des ateliers
- Mettre en œuvre la pédagogie active
- Construire des modules par compétences ciblées à acquérir :
 - Se construire une place dans l'environnement
 - Comprendre les codes
 - Prendre sa place de l'environnement
 - Gérer son stress
- Adapter les outils au territoire
- Elaborer des outils à partir d'horaires, de cartes, de plans
- Créer des supports pédagogiques (quiz, puzzles, exercices pratiques)
- Utiliser les supports multimédias

ÉVALUATION / VALIDATION

Cas pratiques, exercices



FORMATEURS

Laurence Nogues



PUBLICS

Conseiller mobilité, accompagnateur socioprofessionnel, animateur souhaitant acquérir une pédagogie et des outils d'animation ateliers mobilité



PRÉ-REQUIS

Pratique de l'animation collective



NOMBRE DE PARTICIPANTS

8 personnes mini.
12 personnes max.



DURÉE

2 jours / 14 heures



TARIF ADHÉRENT

525 € TTC



DATES ET DÉLAIS

À la demande



LIEUX

Sur tout le territoire national



ACCESSIBILITÉ



Comment répondre à un marché public

© Freepik

Comment répondre à un marché public

7.1

REMPORTER UN MARCHÉ PUBLIC – NIVEAU 1

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES VISÉS

- Intégrer le processus d'achat et les mesures de publicité des marchés publics
- Connaître les rouages de l'Administration et adapter sa stratégie en conséquence
- Pratiquer une double lecture du cahier des charges
- Elaborer et remettre son offre par voie dématérialisée
- En cas de rejet, savoir quels documents exiger de l'Administration pour se repositionner efficacement
- Connaître les principales évolutions en cours de la commande publique

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Brainstorming
- Etudes de cas
- Exercice sur formulaire en vigueur
- Simulation
- Les stagiaires se voient remettre un support PowerPoint

CONTENU

- Conséquences concrètes des grands principes de la commande publique
- Choisir ses supports de publication et élaborer une veille commerciale efficace et adapté
- Le retrait du dossier de consultation des entreprises : nature et fonction des pièces
- Pratiquer une double lecture des clauses du cahier des charges
- Constituer son dossier de candidature
- Constituer son dossier d'offre
- Remettre son pli par voie dématérialisée
- Que faire en cas de succès / Analyser les causes de l'échec

ÉVALUATION / VALIDATION

Un quiz sera organisé en fin de formation pour évaluer les acquis des stagiaires au cours de la formation



- **FORMATEURS**
Sylvain Le Turcq, juriste
- **PUBLICS**
Responsables, Encadrants, CIP
- **PRÉ-REQUIS**
Aucun, prioritairement aux stagiaires n'ayant jamais répondu à un marché public
- **NOMBRE DE PARTICIPANTS**
8 personnes mini.
12 personnes max.
- **DURÉE**
2 jours / 14 heures
- **TARIF ADHÉRENT**
525 € TTC
- **DATES ET DÉLAIS**
À la demande
- **LIEUX**
Sur tout le territoire national
- **ACCESSIBILITÉ**

Comment répondre à un marché public

7.2

REMPORTER UN MARCHÉ PUBLIC – NIVEAU 2

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES VISÉS

- Estimer la sincérité des conditions de mise en concurrence
- Rassembler toutes les données disponibles sur la concurrence et sur les conditions du marché
- Savoir comment démarcher un acheteur public
- Améliorer son mémoire technique pour optimiser ses chances de succès

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Brainstorming
- Etudes de cas
- Exercice sur formulaire en vigueur
- Simulation
- Les stagiaires se voient remettre un support PowerPoint

CONTENU

- Réaliser une étude concurrentielle sur les marchés publics
- Le sourcing dans les marchés publics
- Les marchés innovants
- Cotraitance / Sous-traitance
- Optimiser son mémoire technique

ÉVALUATION / VALIDATION

Un quiz sera organisé en fin de formation pour évaluer les acquis des stagiaires au cours de la formation

Nouveau

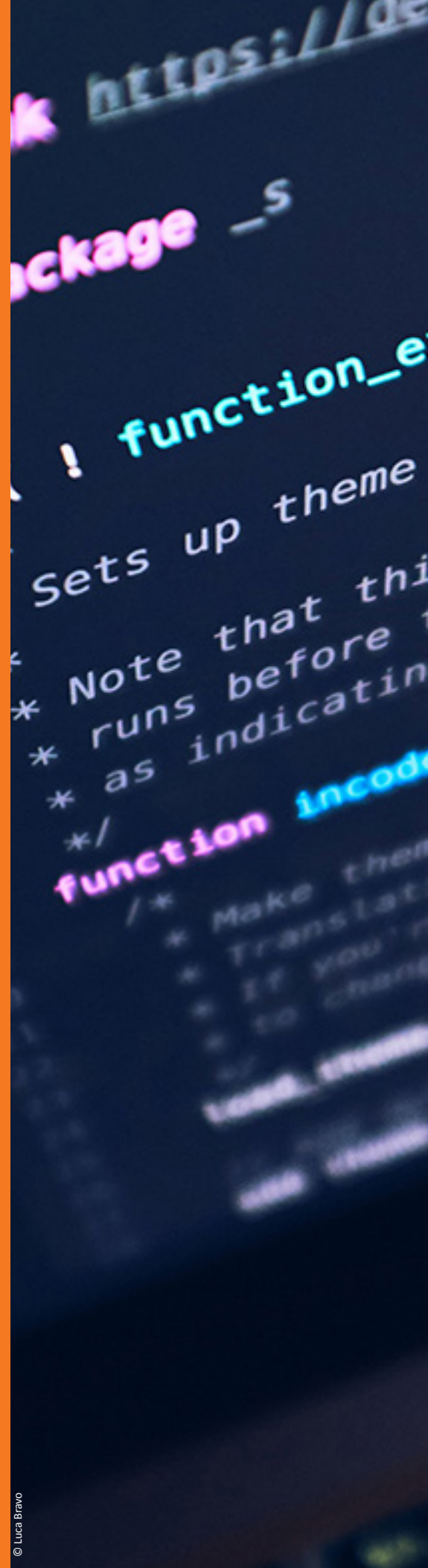


- **FORMATEUR**
Sylvain Le Turcq
- **PUBLICS**
Responsables, Encadrants, CIP
- **PRÉ-REQUIS**
Aucun, prioritairement aux stagiaires ayant déjà répondu à un marché public mais n'en ayant jamais remporté, ou pas assez selon son objectif
- **NOMBRE DE PARTICIPANTS**
8 personnes mini.
12 personnes max.
- **DURÉE**
1 jour / 7 heures
- **TARIF ADHÉRENT**
262,50 € TTC
- **DATES ET DÉLAIS**
À la demande
- **LIEUX**
Sur tout le territoire national
- **ACCESSIBILITÉ**

```
nk https://devel
package -s
(! function_exists( 'inco
* Sets up theme defaults and
* Note that this function is
* runs before the init hook.
* as indicating support for
*/ function incode_starter_setup
/* Make theme available for
* Translations can be fil
* If you're building a th
* to change 'incode_start
code_theme_textdomain
code_theme_textdomain
```



Outils de gestion d'une structure d'insertion



© Luca Bravo

Outils de gestion d'une structure d'insertion avec SIL'esa et pilotage ACI

SIL'ESA : S'APPROPRIER ET UTILISER LE LOGICIEL DE SUIVI DES PARCOURS

Apprendre à utiliser l'outil d'aide au pilotage économique des ACI pour :

- Analyser plus finement son modèle économique et ses composantes
- Et disposer des informations clés facilitant les prises de décisions stratégiques

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- S'approprier un outil numérique nécessaire aux fonctions d'employeur, d'accompagnement, de formation et de développement local
- Utiliser un outil numérique permettant de suivre les parcours et leurs évolutions, à partir d'un système d'information collaboratif
- Comprendre les enjeux de la structuration des parcours
- Savoir définir sa fonction, sa position dans l'organisation et les liens avec ses principaux collaborateurs
- S'approprier les différentes étapes d'accompagnement dans un parcours.
- Se familiariser avec l'outil numérique
- Connaître toutes les fonctionnalités de l'outil numérique
- Savoir extraire des éléments de bilan
- Savoir exploiter des données à partir d'indicateurs qui mesurent la qualité des parcours

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Les stagiaires travaillent directement sur leur ordinateur portable et réalisent les exercices et les cas pratiques proposés
- Ils sont invités à venir avec des dossiers pour les enregistrer et mettre en pratique dès le premier jour de formation

CONTENU

JOUR 1

- Présentation des enjeux de la structuration des parcours
- La notion de parcours et les différentes étapes d'accompagnement
- Définir ses besoins vis-à-vis de sa fonction et des interactions avec les principaux collaborateurs chargés du suivi des parcours et du lien avec les partenaires (Pôle Emploi, Direccte, Conseil régional, Conseil départemental)
- Se connecter au progiciel :
 - Notion de sécurisation des connexions - Présentation de l'architecture générale - Définition des termes utilisés
 - Se repérer dans le progiciel : Navigation - Fonctionnement des tableaux de bord
 - Gérer les bénéficiaires : Saisie et suivi des freins périphériques - Les différentes étapes chronologiques etc.

JOUR 2

- Gérer les partenaires, les contacts et les permanents et les actions collectives d'accompagnement et de formation
- Conventionnement et démarches ASP (Agence Sociale de Paiement)
- Relations entre conventionnement, entité et bénéficiaires - Transfert des éléments à l'ASP
- Organisation des données et droits d'accès :
 - Définition des droits d'accès à l'application
 - Définition des entités
 - Relations entre entités, bénéficiaires et utilisateurs
 - Mesure de la qualité : Gestion des statistiques, des reporting
 - Extraction de données

ÉVALUATION / VALIDATION

Un questionnaire d'auto-évaluation est proposé en fin de séance. Il sera corrigé en séance collective

Nouveau

➤ **FORMATEURS**
Anne Millot

➤ **PUBLICS**
Salariés permanents,
Administrateurs bénévoles

➤ **PRÉ-REQUIS**
Être familier de la navigation
WEB, disposer d'un ordinateur
portable, connaître les fonctions
d'une SIAE et les notions générales
de l'accompagnement

➤ **NOMBRE DE PARTICIPANTS**
8 personnes mini.
12 personnes max.

➤ **DURÉE**
2 jours / 14 heures

➤ **TARIF ADHÉRENT**
525 € TTC

➤ **DATES ET DÉLAIS**
À la demande

➤ **LIEUX**
Sur tout le territoire national

➤ **ACCESSIBILITÉ**


RENFORCER SON PILOTAGE ÉCONOMIQUE DE SON ACI

Apprendre à utiliser l'outil d'aide au pilotage économique des ACI pour :

- Analyser plus finement son modèle économique et ses composantes
- Et disposer des informations clefs facilitant les prises de décisions stratégiques

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Lecture et la compréhension de ses comptes :

- Analyser son modèle économique en utilisant l'outil d'aide au pilotage économique des ACI
- Savoir lire et décortiquer ses trois derniers bilans et compte de résultat pour les comprendre
- Découvrir les fondamentaux de l'analyse économique (SIG, CAF, FR, BFR, liquidité, endettement)
- Maîtriser l'interprétation des ratios de rotation et d'activité ainsi que les ratios spécifiques aux ACI

Qualification de son budget prévisionnel :

- Analyser son budget prévisionnel en utilisant l'outil d'aide au pilotage économique des ACI
- Déterminer son seuil de rentabilité économique et les moyens de parvenir à l'équilibre économique
- Disposer des éléments clefs d'une politique tarifaire équitable (indicateurs et coût de revient)
- Être en capacité de suivre tout au long de l'année la marge réalisée et les heures consommées

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Documents Supports :

- Outil d'aide au pilotage économique des ACI

- Lexique des termes économiques et financiers

- Démarche participative favorisant la dynamique de groupe et l'autonomisation progressive des stagiaires
- Pédagogie active et interactive conjuguant apports théoriques et pratiques relayés par des supports accessibles
- Exercices d'application sur l'outil d'aide au pilotage économique des ACI exercices pratiques à partir de cas concrets
- Apport de réponses pratiques aux questions abordées afin de permettre d'instrumentaliser les notions théoriques
- Animation ancrée sur l'étude de cas du secteur de l'IAE permettant la déclinaison concrète des concepts

CONTENU

CHANTIER école et SIMPLANDCO ont conçu un outil d'aide au pilotage économique des ACI à destination des dirigeants et des personnes en charge de la gestion financière.

L'appropriation de cet outil se déroule en deux étapes successives :

- Un accompagnement à la lecture et la compréhension de ses comptes (bases de l'analyse des modèles économiques et de l'analyse du patrimoine d'un ACI)
- Un accompagnement à la qualification de son budget prévisionnel (détermination du seuil de rentabilité, construction d'une politique tarifaire et suivi de la marge)

ÉVALUATION / VALIDATION

- Autoévaluation des acquis
- Attestation de formation professionnelle
- Attestation de présence

Nouveau

FORMATEURS

Vincent Brisse - SIMPLANDCO

PUBLICS

Responsables, Comptables,
Gestionnaires

PRÉ-REQUIS

Être familier de l'utilisation du tableur, disposer d'un ordinateur portable, avoir ses trois derniers comptes (bilan et comptes de résultat) et de son budget prévisionnel

NOMBRE DE PARTICIPANTS

8 personnes mini.
12 personnes max.

DURÉE

2 jours / 14 heures

TARIF ADHÉRENT

525 € TTC

DATES ET DÉLAIS

À la demande

LIEUX

Sur tout le territoire national

ACCESSIBILITÉ





Formation à distance



© Freepik

FORMATION À DISTANCE

9.1.1

DÉFINIR UNE STRATÉGIE COMMERCIALE ET DÉPASSER LA CRISE

CONTEXTE

Redéfinir sa stratégie va permettre de s'adapter au contexte économique inédit que traversent les structures. Comment alors redéfinir sa stratégie de développement dans ce contexte ? Peut-on adapter nos offres ? Maintenir la relation client ? Accélérer la reprise ? Cette formation a pour objectif de clarifier au mieux cette structuration et pérenniser au mieux la structure.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

À l'issue de la formation, les participants doivent être capables de :

- Avoir pris du recul face au contexte
- Envisager des scénarii de développement ou de consolidation
- Savoir maintenir sa relation client
- Adapter son offre (suivant les cas)
- Mis en place un plan d'action pour accélérer la reprise

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Méthode interactive et participative en visioconférence par Zoom
- Alternance d'apport théorique et de cas concret, d'échange de pratiques et de construction d'outils
- Des supports PPT et de nombreux outils transmis aux participants

CONTENU

Redéfinir sa stratégie :

- Etude de son marché et de son évolution
- Identification des risques internes
- Mise en lumière des menaces et des opportunités SWOT
- Analyse stratégique
- Choix : recentrage / diversification / consolidation...

Prise en compte des inconnus et des risques :

- Envisager plusieurs scénarii possibles

Maintenir sa relation client :

- Sélectionner les clients ou prospects à rappeler
- Construire son déroulé de conversation
- Se fixer des objectifs

Adapter son offre commerciale :

- Innover pour ne pas subir
- Vérifier l'adéquation d'une adaptation sur le long terme
- Valider le sens interne
- Identifier les ressources nécessaires

Plan d'action de reprise :

- Définir ses objectifs qualitatifs et quantitatifs
- Identifier les actions à mettre en place
- Finaliser ses outils
- Planifier et prioriser par collaborateurs les différentes actions
- Le suivi par des tableaux de bord
- Finaliser ses outils
- Planifier et prioriser par collaborateurs les différentes actions
- Le suivi par des tableaux de bord

ÉVALUATION / VALIDATION

Afin de valider chaque demi-journée de travail :

- Emargement de chaque participant
- Collecte du travail effectué dans un espace dédié Relevé du temps de connexion
- Impression écran des participants

En fin de formation :

- Une attestation d'assiduité indiquant le niveau d'atteinte des objectifs sera remis
- Satisfaction : Afin d'évaluer la satisfaction des participants, chacun pourra s'exprimer en fin de formation à l'oral et par le biais d'un questionnaire écrit

Taux de réussite : 100 %



FORMATEURS

Christine Pedditzi, spécialiste de la stratégie de développement et des techniques commerciales



PUBLICS

Dirigeants, responsables de structures



PRÉ-REQUIS

Savoir utiliser un ordinateur et l'environnement Windows ou Linus ou Mac facilement, être à l'aise avec la technologie informatique, avoir une bonne connexion Internet



NOMBRE DE PARTICIPANTS

8 personnes mini.
12 personnes max.



DURÉE

2 jours / 14 heures



TARIF ADHÉRENT

525 € TTC



DATES ET DÉLAIS

À la demande



LIEUX

100 % à distance



ACCESSIBILITÉ



FORMATION À DISTANCE

9.1.2

COMMERCIALISER SES PRESTATIONS ET BOOSTER SA RELATION ENTREPRISE

CONTEXTE

Comment se rendre visible et contacter les entreprises pour placer des personnes en insertion et valoriser ce secteur ?
Comment s'organiser au quotidien ?
Cette formation aborde tous ces sujets et y répond de façon très opérationnelle.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Acquérir une méthodologie
- Trouver des solutions à des freins du quotidien
- Savoir valoriser son offre et sa mission
- S'approprier des outils facilitants, utilisables au quotidien
- Trouver un message valorisant
- S'alimenter du partage d'expériences

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Alternance d'apports théoriques et de mise en application sur des cas pratiques Travail en petits groupes et/ou en individuel pour amorcer des réflexions pragmatiques

CONTENU

- Prendre conscience de l'image de l'insertion pour l'entreprise (brainstorming collectif)
- Valoriser l'insertion et les services rendus
- Mettre en lumière les atouts de son offre
- Déterminer la bonne cible et les opportunités (RSE...)
- Mettre en place un argumentaire attractif
- S'organiser dans sa prospection et ses contacts entreprises
- Maîtriser les étapes de l'entretien commercial et de la négociation
- S'entourer de partenaires stratégiques et utiliser la recommandation
- Mettre en place des outils et un plan d'action personnalisé


ÉVALUATION / VALIDATION

- En amont par un questionnaire individuel pour cerner les besoins spécifiques
- Au démarrage de la formation pour révéler les freins au développement
- Post formation : A chaud par un questionnaire d'évaluation
- Attestation de formation



© Kaleido

Taux de réussite : 100 %

- **FORMATEURS**
Christine Pedditz, spécialiste de la stratégie de développement et des techniques commerciales
- **PUBLICS**
Responsables de structures
- **PRÉ-REQUIS**
Savoir utiliser un ordinateur et l'environnement Windows ou Linus ou Mac facilement, être à l'aise avec la technologie informatique, avoir une bonne connexion Internet
- **NOMBRE DE PARTICIPANTS**
8 personnes mini.
12 personnes max.
- **DURÉE**
3 jours / 21 heures
- **TARIF ADHÉRENT**
787,50 € TTC
- **DATES ET DÉLAIS**
À la demande
- **LIEUX**
100 % à distance
- **ACCESSIBILITÉ**


FORMATION À DISTANCE

9.1.3

TECHNIQUE TÉLÉPHONIQUE : AISANCE, EFFICACITÉ ET RECADRAGE DES APPELS

CONTEXTE

Le téléphone reste souvent un passage obligé de la communication. Nous allons découvrir comment prendre du plaisir en utilisant cet outil, comment devenir efficace et précis, comment valoriser son interlocuteur et atteindre ses objectifs.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

À l'issue de la formation, les participants doivent être capables de :

- Être à l'aise au téléphone
- Être impactant (e) et agréable
- Savoir construire son argumentaire et la réponse aux objections courantes
- Être efficace sur les prises de contact, relances, prise de rendez-vous...

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Méthode interactive et participative en visioconférence par Zoom
- Supports PPT transmis aux participants

CONTENU

Préparer mon appel :

Je me mets dans d'excellentes conditions pour passer des appels plaisirs

- Préparation mentale et émotionnelle
- Préparation technique et environnement
- Préparation de mon appel (mise en pratique)

Je me prépare

- Resituer sa mission
- Se créer un script facilitant
- Anticiper les solutions possibles et celles qui ne le sont pas
- Se protéger en s'organisant

Le téléphone comme outil de la relation :

Je parle clairement et avec précision

- Apprendre à rester factuel
- Adapter son niveau de langage à celui de son interlocuteur (jeux de rôle)
- Travailler ma voix (astuces pour une voix bienveillante et chaleureuse)

Je cadre mon appel

- Le ton à employer
- Les précautions oratoires La reformulation
- Les questions de cadrage
- Surveiller son timing

Appel sortant :

Je mets toutes les chances de mon côté

- Type d'appel et but précis (mises en situation)
- Fiches d'argumentaires et d'objections (astuces techniques)
- Transformer un appel en appel gagnant (mises en situation)

Je mets fin à l'appel

- Les techniques d'interruption polies
- La fixation des prochaines étapes après l'appel

Taux de réussite : 100 %

FORMATEURS

Christine Pedditz, Christophe Martin, spécialistes de la stratégie de développement et des techniques commerciales

PUBLICS

Collaborateurs (trices) en charge du développement commercial et/ou de la relation clients

PRÉ-REQUIS

Avoir une bonne élocution, être à l'aise avec le téléphone, savoir utiliser un ordinateur et l'environnement Windows ou Linux ou Mac facilement, être à l'aise avec la technologie informatique, avoir une bonne connexion Internet

NOMBRE DE PARTICIPANTS

8 personnes mini.
12 personnes max.

DURÉE

3 jours / 21 heures

TARIF ADHÉRENT

787,50 € TTC

DATES ET DÉLAIS

À la demande

LIEUX

100 % à distance

ACCESSIBILITÉ



FORMATION À DISTANCE

9.1.3

TECHNIQUE TÉLÉPHONIQUE : AISANCE, EFFICACITÉ ET RECADRAGE DES APPELS

Appel entrant : Je m'adapte à la situation

- Astuce des 4 sonneries
- Je connais ou je ne connais pas le numéro
- Je gère mon stress et mon environnement avant de répondre

Déroulé d'un appel : Je gère méthodiquement le temps de l'action

- Déroulé en 5 étapes clés
- Temps de paroles et de prises d'information
- Reformulation et validation
- Clôturer un appel (mises en pratique)

Situations délicates au téléphone : Je gère posément les imprévus

- Prendre en charge des interlocuteurs impatients, bavards, colériques...
- Gestion des refus et des mauvaises nouvelles
- Discerner le factuel de l'émotionnel (mise en pratique)

ÉVALUATION / VALIDATION

Afin de valider chaque demi-journée de travail :

- Emargement de chaque participant
- Collecte du travail effectué dans un espace dédié
- Relevé du temps de connexion

En fin de formation :

- Une attestation d'assiduité indiquant le niveau d'atteinte des objectifs sera remise
- Satisfaction : Afin d'évaluer la satisfaction des participants, chacun pourra s'exprimer en fin de formation à l'oral et par le biais d'un questionnaire écrit



© Magnetme

FORMATION À DISTANCE

9.2.1

RGPD - PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

CONTEXTE

Ce nouveau droit fondamental à la protection des données personnelles, les établissements de l'insertion par l'activité économique se doivent de le maîtriser pour en garantir l'effectivité car :

- Leur activité (qu'elle soit individuelle ou en réseau) implique systématiquement des traitements à grande échelle de données personnelles
- Les données personnelles traitées dans le cadre de l'accompagnement et de la prise en charge sont très majoritairement des données « sensibles », relatives à des personnes dont le potentiel de vulnérabilité est très fort
- Les obligations des établissements et les sanctions financières liées à leur non-respect sont fortement alourdies par le RGPD

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

A l'issue de cette formation, le professionnel sera en capacité :

- Développer une compétence opérationnelle en matière de protection des données à caractère personnel
- Construire une démarche d'implication éthique des équipes
- Construire une démarche de mise en conformité des pratiques du droit à la protection des données personnelles dans l'établissement

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Alternance d'apports théoriques, d'échanges et d'exercices de mise en situation
- Méthode affirmative et participative

Les participants profiteront d'une alternance entre apports de concepts, trames méthodologiques et travail de réflexion, pour mieux comprendre la portée des dispositions relatives au droit à la protection des données personnelles et son impact sur les pratiques professionnelles.

L'écrit est essentiel dans la démarche pédagogique proposée, dans laquelle les participants individuellement et collectivement doivent s'engager et devenir acteurs : les journées de formation donnent lieu à un dossier pédagogique, reprenant les concepts, les méthodologies et les outils étudiés, transmis à chaque participant.

La formation est centrée sur les apports méthodologiques et des exercices en sous-groupes.

CONTENU

Les notions fondamentales et législatives relatives aux données personnelles et à leur traitement :

- Les enjeux pour les établissements de l'insertion par l'activité économique du traitement des données personnelles
- Les principes et pratiques de la protection des données personnelles
- Les axes de travail de mise en conformité des établissements aux exigences de la protection des données à caractère professionnel

ÉVALUATION / VALIDATION

En début de formation :

- Les participants seront invités à exprimer leurs attentes afin de valider l'adéquation entre les objectifs individuels et la formation
- Ces attentes seront reprises lors de la séquence d'évaluation de la formation pour relever la satisfaction vis-à-vis du contenu et du déroulement de la formation
- Une fiche d'évaluation à chaud sera remplie par chaque stagiaire.

Afin de valider chaque demi-journée de travail :

- Un émargement de chaque participant et une collecte du travail effectué sera effectué à chaque séquence
- Des QCM seront proposés aux participants afin qu'ils puissent faire le point sur leur pratique
- Une attestation d'assiduité de formation sera remise à l'issue de la journée de formation

Taux de réussite : 100 %



FORMATEURS

Pascal Lefebvre, Juriste



PUBLICS

Dirigeants, responsables de structures



PRÉ-REQUIS

Savoir utiliser un ordinateur et l'environnement Windows ou Linux ou Mac facilement, être à l'aise avec la technologie informatique, avoir une bonne connexion wInternet



NOMBRE DE PARTICIPANTS

8 personnes mini.
12 personnes max.



DURÉE

2 jours / 14 heures
(4 séquences de 3h30)



TARIF ADHÉRENT

525 € TTC



DATES ET DÉLAIS

À la demande



LIEUX

100 % à distance



ACCESSIBILITÉ



FORMATION À DISTANCE

9.3.1

LES BONNES PRATIQUES EN SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL DANS UN CONTEXTE ÉPIDÉMIQUE

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Connaître et savoir appliquer les règles d'hygiène permettant de prévenir les risques sanitaires
- Mettre en place des mesures au niveau organisation du travail, technique et humain pour prévenir ou protéger du risque biologique
- Sensibiliser à l'impact de ces mesures d'hygiène dans le cadre d'un collectif de travail

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Formation à distance proposée avec l'outil de visioconférence « zoom »
- Apports théoriques (diaporama) et aspects pratiques abordés
- Mise à disposition d'une mallette ressource numérique (santé sécurité au travail et covid19)

CONTENU

À propos du risque biologique

- Le contexte d'apparition de la pandémie
- Définition des principaux concepts en matière sanitaire
- Les agents pathogènes et les différentes sources de contamination (milieu, surface, homme)
- Le risque biologique et l'exemple du SARS-CoV-2

Les aspects réglementaires

- Les obligations et devoirs de l'employeur et des salariés
- Les neuf principes généraux de prévention
- La reconnaissance AT et MP

Les différentes mesures de prévention et de protection

- Mesures organisationnelles
- Mesures techniques
- Les mesures liées à l'humain et les équipements de protection collective et individuelle
- Connaître et savoir utiliser les mesures de protection individuelle (gants et masques)

La prise en compte du stress et des RPS liés au contexte de pandémie

- Gestion collective de la situation anxiogène provoquée par le covid19
- Bonnes pratiques de télétravail

ÉVALUATION / VALIDATION

Délivrance d'une attestation d'assiduité faisant apparaître le niveau de chaque participant

Taux de réussite : 100 %

FORMATEURS

Natacha Vinatier, Experte en santé et sécurité au travail et agréée IPRP par la DIRECTE PACA

PUBLICS

Salariés des structures

PRÉ-REQUIS

Savoir utiliser un ordinateur et l'environnement Windows ou Linus ou Mac facilement, être à l'aise avec la technologie informatique, avoir une bonne connexion Internet

NOMBRE DE PARTICIPANTS

8 personnes mini.
12 personnes max.

DURÉE

1 jour / 7 heures
(2 séquences de 3h30)

TARIF ADHÉRENT

262,50 € TTC

DATES ET DÉLAIS

À la demande

LIEUX

100 % à distance

ACCESSIBILITÉ



FORMATION À DISTANCE

9.3.2

MISE À JOUR DU DUER

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Connaître les nouvelles obligations en matière de santé et sécurité au travail dans un contexte épidémique
- S'approprier l'approche de maîtrise des risques professionnels vers l'évaluation du risque biologique
- Proposer un programme d'actions de prévention et de protection des salariés face au risque sanitaire

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Formation à distance proposée avec l'outil de visioconférence « zoom »
- Apports théoriques (diaporama) et aspects pratiques abordés
- Mise à disposition d'une mallette ressource numérique (santé sécurité au travail et covid19) et d'un outil DUER « clé en main »

CONTENU

Rappels sur les aspects réglementaires

- Les obligations et devoirs de l'employeur et des salariés
- Le code pénal, code civil, code du travail et rappel des obligations en matière d'EvRP
- La reconnaissance AT et MP

La méthode d'analyse des risques vers l'évaluation du risque biologique

- Rappel sur la méthode d'évaluation des risque professionnels
- Les neuf principes généraux de prévention
- Proposition d'un outil DUER validé par la CARSAT Sud Est et l'INRS
- Mesures de prévention et préconisations pour la maîtrise du risque covid19

La prise en compte du stress et des RPS liés au contexte de pandémie

- Rappel sur la notion de RPS et exemple d'organisation de travail en mode dégradé
- Prise en compte dans le DUER des risques liés au télétravail ou aux situations d'isolement du salarié

ÉVALUATION / VALIDATION

Délivrance d'une attestation d'assiduité faisant apparaître le niveau de chaque participant

Taux de réussite : 100 %



FORMATEURS

Natacha Vinatier, Experte en santé et sécurité au travail et agréée IPRP par la DIRRECTE PACA



PUBLICS

Représentant du personnel / groupe de travail Document Unique



PRÉ-REQUIS

Savoir utiliser un ordinateur et l'environnement Windows ou Linus ou Mac facilement, être à l'aise avec la technologie informatique, avoir une bonne connexion Internet



NOMBRE DE PARTICIPANTS

8 personnes mini.
12 personnes max.



DURÉE

1 jour / 7 heures
(2 séquences de 3h30)



TARIF ADHÉRENT

262,50€ TTC



DATES ET DÉLAIS

À la demande



LIEUX

100 % à distance



ACCESSIBILITÉ



FORMATION À DISTANCE

9.4.1

DEVENIR UN FORMATEUR À DISTANCE COMMENT METTRE EN PLACE LA FORMATION OUVERTE ET/OU À DISTANCE

CONTEXTE

Être formateur en mode présentiel, c'est animer un cours en face à face mais il y a aujourd'hui beaucoup d'autres moyens pour se former et devenir plus performant...

Cette formation va vous permettre de mettre en place de la formation à distance à partir de votre pratique de formateur en présentiel au niveau des modalités pédagogiques, juridiques et organisationnelles.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Vivre une formation à distance
- Être capable de mettre en place une formation à distance à partir de votre pratique en mode présentiel

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Alternance d'apports théoriques et d'exercices de mises en situation

CONTENU

Séquence 1 :

Le contexte juridique - Définition d'une action de formation selon le code du travail

Séquence 2 :

Faire le point sur les outils techniques à utiliser et comment ?
Pour répondre à quels objectifs : Chat / mail / visioconférence / plate-forme Google drive / forum / Skype collectif / Google drive....

Séquence 3 :

L'évaluation en Formation à distance : la construire, la faire passer, la relever pour la valider ou non

Séquence 4 :

La posture du formateur : Tutorat à distance ? Formation ? Accompagnement pédagogique ?

Séquence 5 :

Comment je construis une séquence de formation à distance : quels supports je garde ? Comment j'aménage et je choisis mes outils ?

Séquence 6 :

Comment je construis une séquence de formation à distance, en tenant compte de tous les aspects : juridiques, techniques, la mesure des acquis, la posture pédagogique...

ÉVALUATION / VALIDATION

Afin de valider chaque demi-journée de travail :

- Emargement de chaque participant
- Collecte du travail effectué dans un espace dédié
- Relevé du temps de connexion

En fin de formation :

- Une attestation d'assiduité indiquant le niveau d'atteinte des objectifs sera remise
- La satisfaction des participants sera évaluée : chacun pourra s'exprimer en fin de formation à l'oral et par le biais d'un questionnaire écrit

Taux de réussite : 90 %

➤ **FORMATEURS**
Christine Pedditz

➤ **PUBLICS**
Formateurs, Encadrants
Techniques ayant suivi l'EPSP,
Formateurs sur le terrain en
formation CQP SP

➤ **PRÉ-REQUIS**
Savoir utiliser un ordinateur et
l'environnement Windows ou Linux
ou Mac facilement, être
à l'aise avec la technologie in-
formatique, avoir une bonne
connexion Internet

➤ **NOMBRE DE PARTICIPANTS**
8 personnes mini.
12 personnes max.

➤ **DURÉE**
3 jours / 21 heures
(6 séquences de 3h30)

➤ **TARIF ADHÉRENT**
787,50 € TTC

➤ **DATES ET DÉLAIS**
À la demande

➤ **LIEUX**
100 % à distance

➤ **ACCESSIBILITÉ**


Vos besoins





Bulletin d'adhésion annuelle 2021

A destination de l'association OF'ESA représentée par son président.

Je soussigné(e) *Mme/Mr.*.....
Responsable de la structure
déclare souhaiter devenir membre de l'association OF'ESA.
À ce titre, un exemplaire des statuts et du règlement intérieur m'ont été remis.

J'ai bien été informé-e que OF'ESA est l'organisme de formation du réseau des entreprises sociales apprenantes et qu'il porte la responsabilité de la qualité de l'ensemble des actions qui sont menées en son nom, tant pédagogiquement qu'administrativement tout particulièrement en 2021, année de la certification Qualiopi.

Je m'engage à respecter les procédures administratives et les délais de rendus de manière à ce que le réseau tout entier puisse consolider une relation de qualité avec nos OPCO(s) - principalement UNIFORMATION.

Je joins un chèque de 50 euros constitutif de ma cotisation due pour l'année 2021.

Date
Lieu
Signature et cachet

A retourner à OF'ESA 119 – 121 rue Damrémont 75018 Paris avec un chèque

Nom de la structure :
Nom et Prénom du représentant légal:
Champ d'activité de la structure :
Nombre de salariés : Permanents Contrats aidés.....CDDI.....
Adhérent chantier école : oui O non O
ESS : oui O non O
Déclare verser ce jour la somme de€ (chèque n°Banque :.....)
pour mon adhésion annuelle 2021.

- 119/121 rue Damrémont – Paris 75018
- Tél : 01 48 07 60 31
- Mail : contact@ofesa.org
- N° SIRET : 799 177 100 00010
- N° de déclaration de l'activité de formation : 11 75 51418 75

CONDITIONS GENERALES DE VENTE ET D'INSCRIPTION

1. Pré-inscription

Tous les bulletins d'inscription devront être envoyés complétés à l'adresse de OF'ESA (quelque soit le lieu du stage) :

OF'ESA
119-121, rue Damrémont – 75018 Paris
Tél : 01 48 07 60 31
Par mail : contact@ofesa.org

Un bulletin d'inscription par personne devra être envoyé. Vous pouvez également réserver votre place (préinscription) en appelant directement OF'ESA. Toute réservation par téléphone devra être confirmée par écrit (courrier ou courriel) dans les meilleurs délais pour rendre l'inscription effective.

2. Inscription

Un bulletin d'inscription complété, signé et revêtu du tampon de votre structure, doit être envoyé au plus tard un mois avant le début de la formation directement à OF'ESA (même si la formation est organisée par une association régionale Chantier Ecole).

3. Confirmation d'inscription, annulation ou report d'une formation

Confirmation :

Dès la réception du dossier complet, une confirmation d'inscription vous sera envoyée par courrier, ou par mail dans les 15 jours maximum. Deux semaines environ avant la date de début prévue pour la formation, le stagiaire reçoit :

- une convocation par voie électronique qui confirme son inscription au stage de formation indiquant le lieu, les horaires de la formation et le programme de la formation,
- une convention de formation en deux exemplaires : un exemplaire doit être impérativement retourné signé avant le début de la formation.

Annulation par le stagiaire :

Si le stagiaire souhaite annuler son inscription, il doit le faire au moins quinze jours avant la date prévue de la formation. Aucune indemnité ne sera demandée. Si l'annulation intervient moins de deux semaines avant le début de la formation, 30 % du montant des frais de participation vous seront facturés. Tout remplacement par un autre participant est accepté sans aucune condition de délai. En cas d'absence du stagiaire le(s) jour(s) de formation, le montant total de la formation est dû à OF'ESA à titre d'indemnité forfaitaire, sauf cas de force majeure (maladies, événements familiaux) dûment justifié.

Annulation ou report par OF'ESA :

OF'ESA se réserve le droit d'annuler une formation en cas de nombre insuffisant d'inscrits dans les 2 semaines précédant la formation, ainsi que de réaliser la formation sur un lieu différent de celui initialement prévu. OF'ESA vous fera parvenir un courrier électronique vous informant de l'annulation de la formation.

OF'ESA se réserve le droit de reporter une formation en cas de nombre insuffisant d'inscrits ou du fait d'événements extérieurs indépendants de sa volonté.

OF'ESA pourra vous proposer d'autres dates sur une formation identique dans la même région ou dans une autre région.

OF'ESA informera chaque stagiaire, après étude de la situation, des dates de report.

4. Adhésion

OF'ESA est une association bénéficiant d'une régime fiscal favorable et est par conséquent non soumise à la TVA.

A ce titre, elle a mis en place un système d'adhésion sous forme de cotisation annuelle. Pour toute première participation annuelle à une action de formation, la structure devra s'acquitter du montant de cotisation, fixé en 2021 à 50 euros.

5. Interruption de stage

Toute formation commencée par un stagiaire est due dans sa totalité, sauf cas de force majeure (maladies, événements familiaux).

Le versement d'une somme peut être prévu conventionnellement à titre de renoncement, dédit ou dédommagement résultant de l'inexécution d'une obligation. Pour l'employeur, financeur de la formation, cette somme n'est pas imputable au titre de son obligation définie à l'article L.6339-1 du Code du Travail. L'OPCA ne peut prendre en charge ou rembourser les sommes versées par l'employeur à ce titre.

6. Prise en charge financière

Les structures qui sollicitent une prise en charge auprès d'un organisme de financement doivent effectuer leur demande préalablement à l'inscription.

Les structures restent redevables des frais de formation dans le cas de non prise en charge par leur OPCA quel que soit le motif.

7. Facturation et paiement

Les factures émises par OF'ESA sont payables à 30 jours fin de mois, à compter de la date d'édition de la facture.

Les factures sont payables à l'ordre de OF'ESA par chèque ou par virement, un justificatif de virement sera demandé.

8. Évaluation

À la fin de la formation, une fiche d'évaluation sera remise au stagiaire par le formateur.

Nous vous invitons à compléter ce questionnaire et à le remettre soit directement au formateur soit par courrier (postal ou électronique) à OF'ESA. Il nous permet notamment d'évaluer l'adéquation du stage avec les objectifs décrits dans le programme ainsi que la qualité des animations.

9. Attestation de formation

À la fin de la formation, une attestation de suivi de formation sera remise au stagiaire. Elle pourra être envoyée par courrier.

10. Différends éventuels

Si une contestation ou un différend ne peuvent être réglés à l'amiable, le Tribunal de PARIS sera seul compétent pour régler le litige.

Pour toute demande de renseignement sur le contenu et l'organisation, contacter le service Animation des dispositifs de formation, au 01 48 07 60 31.

Ce bulletin d'inscription est à nous retourner un mois avant le début de la formation à l'adresse suivante :

OF'ESA - 119-121, rue Damrémont – 75018 PARIS

Tél : 01 48 07 60 31 • mail : contact@ofesa.org

N° de déclaration de l'activité formation : 11 75 51418 75

Intitulé de la formation :

Dates :

Lieu :

Coût (€) :

Nombre de jours :

Renseignements concernant le stagiaire :

NOM	
Prénom	
Date de naissance	
Sexe	
Niveau de qualification	
Fonction	
Adresse	
Code Postal	
Ville	
Téléphone	
Mail	

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre inscription. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées à un usage interne. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir des informations vous concernant, veuillez-vous adresser au service formations. Mail : contact@ofesa.org

Renseignements concernant la structure :

NOM	
Nom du directeur	
Adresse	
Code Postal	
Ville	
Région	
Téléphone	
Mail	
OPCO	
N° ICOM (si Uniformation)	
Adhérent OF'ESA	Oui Non
Adhérent CHANTIER École	Oui Non

Facturation

Coût (par jour) _____ x nombre de jours _____ **TOTAL** _____ €

Règlement par chèque N° _____ ou par Virement :

Domiciliation : CREDITCOOP GARE DE L'EST

IBAN : FR76 4255 9000 0341 0200 3359 376 - BIC : CCOPFRPPXXX

Banque	Guichet	Compte	Clé RIB
42559	00003	41020033593	76

Le règlement se fera à réception de la facture par courrier. En cas d'annulation de la formation, les sommes seront restituées selon les mentions fixées par les Conditions générales de vente et d'inscription.

J'accepte les Conditions générales de vente et d'inscription figurant sur le catalogue des formations d'OF'ESA

Je soussigné(e), m'engage à prévenir l'organisme de formation si j'effectue une demande de prise en charge auprès de mon OPCO.

En cas de refus de prise en charge, je règle le montant de la facture. Je règle ma cotisation annuelle sur ma 1^{ère} formation.

Signature du participant :	Signature et cachet de l'employeur

	MARS			AVRIL			MAI			JUIN			JUILLET			AOÛT			SEPTEMBRE			OCTOBRE			NOVEMBRE			DÉCEMBRE																							
	S9	S10	S11	S12	S13	S14	S15	S16	S17	S18	S19	S20	S21	S22	S23	S24	S25	S26	S27	S28	S29	S30	S31	S32	S33	S34	S35	S36	S37	S38	S39	S40	S41	S42	S43	S44	S45	S46	S47	S48	S49	S50	S51	S52							
1. SANTE SECURITE AU TRAVAIL																																																			
Formation Formateur PRAP BC - FO PRAP IBC/2S																																																			
Formation Formateur SST - FO SST																																																			
2. ACTUALISATION DES ASPECTS JURIDIQUES																																																			
Comité Social Economique - CSE																																																			
Protection des Données Personnelles - RGPD																																																			
Droit du Travail - Niveau 1 - DT M1																																																			
3. DEVENIR UNE ENTREPRISE SOCIALE APPRENTANTE																																																			
Réunir les conditions pour mettre en place le CQP-SP dans ma structure																																																			
Construire qualitativement la méthode CQP-SP dans ma structure																																																			
4. FORMATION CERTIFIANTE																																																			
Encadrement Pédagogique en Situation de Production - EPSP																																																			
Certification Qualification Professionnel - CQP																																																			
5. FORMATION METIER																																																			
Encadrement Technique Pédagogique et Social d'Insertion - ETPSI																																																			
6. MOBILITE																																																			
Etablir le diagnostic mobilité pour les salariés de ma structure																																																			
Accompagner les publics en insertion dans un parcours mobilité																																																			
Animer des ateliers mobilité																																																			
7 COMMENT REpondre A UN MARCHÉ PUBLIC																																																			
Remporter un marché public - Niveau 1																																																			
Remporter un marché public - Niveau 2																																																			
8. OUTILS DE GESTION D'UNE STRUCTURE D'INSERTION																																																			
SIL'ESA																																																			
Renforcer son pilotage économique de son ACI																																																			
9. Formation à distance																																																			
Définir une stratégie commerciale																																																			
Commercialiser ses prestations et Booster sa relation à l'entreprise																																																			
Assurance et efficacité téléphonique																																																			
Protection des Données Personnelles - RGPD																																																			
Mise en place des bonnes pratiques dans un contexte épistémique																																																			
Mise à jour du DUER																																																			
Devenir formateur à distance																																																			



-
- 119-121 rue Damrémont 75018 PARIS
 - Tél. : 01 48 07 60 31 (messagerie vocale)
 - contact@ofesa.org
-

